

Les lycéens ont appris à voter pour la présidentielle

Dans le cadre de l'apprentissage de la citoyenneté, les élèves du lycée Charles-Tellier ont été invités à voter pour les deux tours de l'élection présidentielle 2022 au sein de l'établissement. « L'éducation à la citoyenneté est une de nos missions majeures et cela peut donner à nos élèves des repères pour construire leur propre réflexion politique », précise Lucile Fortier, proviseure.

Pour le premier tour, les lycéens et lycéennes ont pu voter durant trois jours sur le temps du midi. Les élèves ont dressé les listes électorales par bureau, tenu les bureaux de vote et organisé le dépouillement. « En amont, ils ont même réalisé des sondages sur les intentions de participation ». Lors de ce premier tour fictif, le taux de participation était de 46,6 % (263 votants sur 564 inscrits). Les résultats diffèrent du scrutin national, puisque les lycéens ont qualifié Emmanuel Macron avec 31,55 % des voix et Jean-Luc Mélenchon avec 19,39 %. À l'issue du second tour, déjà effectué par les lycéens jeudi (175 votants sur 434 inscrits), le vainqueur est le candidat de La France Insoumise, Jean-Luc Mélenchon, avec 51,6 % des voix. Celui-ci est arrivé troisième, dimanche, lors des « vraies » élections.



Le dépouillement des votes des lycéens. Ouest-France

